



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SESSION ORDINAIRE, LE LUNDI 11 JANVIER 2016, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL**

PRÉSENCES : Madame la mairesse Céline Bilodeau et les conseillers suivants :

Ghislain Jacques,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton	siège no 4
Germain Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

11.01.16.001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un point est ajouté à Varia : compte-rendu du Forum sur l'eau auquel ont assisté madame la mairesse et Roger Breton à St-Agapit.

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

11.01.16.002

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE ET DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu les procès-verbaux de ces séances du Conseil et que tous les membres du conseil présents ont déclaré avoir lu ledit document;

Il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

11.01.16.003

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 22 229,50 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

ADOPTÉE

11.01.16.004

DONS

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'on fasse les contributions suivantes :

Fondation canadienne du rein, Fondation des aveugles du Québec, Société d'arthrite recevront des contributions de 20 \$ chaque.

La Polyvalente Bélanger recevra 50 \$ pour une publicité dans le programme des finissants.

Le Hockey mineur de La Guadeloupe recevra 150 \$.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- a. La municipalité de La Guadeloupe informe qu'une demande de subvention a été faite relativement à une formation pour 9 pompiers.
- b. Offre de formation : communication et leadership – les outils pour faire émerger les nouvelles idées dans votre milieu.
- c. Invitation de Desjardins (au Georgesville) pour conférence de Mylène Paquette le 20 janvier de 14h à 19h.
- d. Le 21 janvier est le « jour du drapeau du Québec ».
- e. Modification au plan d'urbanisme de Lac Drolet
- f. Le rapport d'inspection thermographie de la MMQ.
- g. Répartition des redevances en matière résiduelle.
- h. Subvention pour implantation du programme de subvention « d'aide aux aînés » qui ont eu une hausse significative de taxes.
- i. Amendement au plan d'urbanisme de St-Évariste
- j. Demande de contribution pour la construction de « La Maison ».



N° de résolution
ou annotation

11.01.16.005

Suite à cette demande,

ATTENDU que ce projet est spécial

ATTENDU l'impact des activités de cet organisme auprès de nos citoyens qui ont vécu la perte d'êtres chers;

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'on remette une contribution de 1 000 \$ à la campagne de financement 2016.

Afin de ne pas pénaliser les autres organismes qui sollicitent des contributions auprès de la municipalité, ce montant ne sera pas imputé au budget de dons 2016. Il le sera directement à partir du fond de roulement.

ADOPTÉE

11.01.16.006

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE CONTRAT DE CONCIERGERIE POUR 2016.

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on reconduise le contrat de service de conciergerie de Solange Breton pour 2016

au prix de 305 \$ par mois. Le contrat sera en vigueur du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017 (Michel Breton étant le frère du soumissionnaire, il s'est retiré de la discussion).

ADOPTÉE

11.01.16.007

RÉSOLUTION POUR INSCRIRE LA MUNICIPALITÉ À LA FÊTE DES VOISINS 2016.

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents d'inscrire la municipalité à la Fête des voisins qui aura lieu de 11 juin 2016. Le programme sera défini ultérieurement.

ADOPTÉE

11.01.16.008

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DE MI CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'ARCHIVAGE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la numérisation des documents actifs et semi-actifs entraîne inévitablement la révision des règles de conservation des séries documentaires touchées par cette opération;

ATTENDU QUE les organismes publics doivent obligatoirement soumettre ces règles de conservation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) aux fins d'approbation, et ce, avant la destruction des documents sources et, préférablement, avant le début du projet de numérisation.

ATTENDU QUE c'est uniquement par cette approbation qu'il devient possible de détruire les documents sources actifs et semi-actifs visés par une opération de numérisation.

ATTENDU QUE le calendrier d'archivage n'a pas été revu depuis 1989.

ATTENDU QUE le consultant a établi une démarche avec le Bureau National des Archives du Québec et l'a faite approuver par le BAnQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset accepte la proposition de MI Consultants et procède à la mise à jour de son calendrier d'archivage et fasse l'acquisition du module relié à la Méthode de classement électronique nécessaire pour une somme de 754 \$. Ce montant n'inclut pas les taxes.

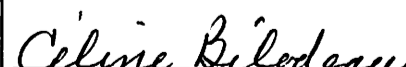
ADOPTÉE

1.01.16.009


LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 22h45.

ADOPTÉE


Céline Bilodeau, mairesse


Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi  atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.